

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION D'ACCEPTATION D'UN
ABANDON DE CASE DE
COLOMBARIUM

Mémoire de la Présidence de Limoges Métropole

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-9 et L.2121-10 du CGCT.

Vu le Règlement n° 2.2.2 du Conseil Communautaire en date du 17 avril 2023 relatif aux délégations de compétences communales au Président et délégués rattachés de la commune et le règlement de compétences dans les autres communes d'intérêt communautaire de la communauté.

Vu le dossier d'abandon de la case n° 179-2 situé sur le site communal d'incinération de déchets ultimes en date du 28 novembre 2025 par [REDACTED]

Considérant la disponibilité de la case n° 179-2 en raison des travaux effectués et qu'il n'y a pas de risque.

Considérant l'intérêt pour la Communauté Urbaine de reprendre le site d'abandon de déchets.

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ 2025-12-02. Le dossier relatif à [REDACTED] est accepté.

ARRÊTÉ 2. La Communauté Urbaine de Limoges Métropole accepte le site d'abandon de la case.

ARRÊTÉ 3. Les parties intéressées sont avisées, l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Limoges de la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARRÊTÉ 4. Mémoire le Directeur Général des Services en charge de l'exécution de la présente décision.

Le 28 novembre 2025
Signé électroniquement n° 011/2025

DÉCISION

Décision d'acceptation d'un abandon de case de colombarium - 179-2

1 DOCUMENT - Publié le 2 Décembre 2025



DEC_FUNER_179_2_ABANDON_CASE.pdf
(.pdf, 326,2 Ko)

 TÉLÉCHARGER